

Parlement des PME 2013

Contexte général :

Dans le contexte de la mise en œuvre du SBA wallon, le Ministre de l'Economie et des PME a initié, en partenariat avec l'Union des Classes Moyennes et l'Union Wallonnes des Entreprises, la création d'un Parlement des PME en 2011.

Cette manifestation a pour objectif de consulter de manière interactive et directe les PME sur les pistes d'actions à mener dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre du « Small Business Act » en Wallonie.

Le Parlement des PME se déroule en deux temps : un **travail préparatoire avec un nombre restreint de PME** et une **séance plénière** où toutes les PME sont invitées à se **prononcer sur les chantiers à entreprendre** dans les 4 thématiques jugées prioritaires par le Gouvernement wallon dans le cadre du SBA, à savoir l'entrepreneuriat, l'accès au financement, l'innovation et l'internationalisation.

Cette année, il a été décidé d'innover. Bien que les 4 thématiques prioritaires du SBA wallon ont continué à être abordé, le format des Commissions au profit d'un « World Café ». Cette méthode, basée sur un mode de réflexion et d'échanges en petits groupes sous forme de tables de discussion, favorise l'émergence d'idées et d'initiatives novatrices autour d'une problématique commune. Seuls une quarantaine de chefs d'entreprises étaient présents lors de ces discussions qui se sont déroulées le 06 décembre 2013 en matinée.

Le Parlement des PME est aussi l'occasion pour les opérateurs publics en charge de présenter une partie de leur travail qui répond directement aux besoins exprimés par les entrepreneurs lors des éditions précédentes du Parlement des PME.

World café

Les petites et moyennes entreprises représentées lors de la troisième édition du «Parlement des PME de Wallonie » qui s'est déroulée le vendredi 06/12/13 à Liège ont d'abord réfléchi par groupes de travail restreints à des pistes qui permettraient d'améliorer la croissance des PME en Wallonie.

La première partie de la matinée a été consacrée à identifier les freins à la croissance en Belgique. Suite à plusieurs tours de discussions, les entrepreneurs présents ont pointé le fait que:

- dans les compétences fédérales :
 - il n'y a pas suffisamment de flexibilité en termes de personnel (limite des 49 et 100 personnes),
 - les coûts salariaux sont trop élevés,
 - le coût de l'énergie est important,
- dans les compétences wallonnes :

- il existe un manque de visibilité et de compréhension des aides wallonnes,
- les charges administratives sont trop importantes et qu'il faut donc davantage de simplification administrative,
- les délais de paiement sont trop importants,
- certains entrepreneurs manquent de compétences en gestion,
- la réussite est trop peu valorisée en Wallonie,

Lors de la deuxième partie de la matinée, les entrepreneurs ont proposés un certains nombre de propositions de priorités de travail pour le futur Gouvernement wallon. Pour eux, il faut :

- simplifier et diminuer l'éventail des aides publiques disponibles. Ils proposent d'établir une structure souple et disponible afin de les aiguiller dans leurs démarches,
- favoriser une image positive de l'entrepreneur dans la société,
- mettre l'enseignement davantage en phase avec le monde de l'entreprise,
- que le financement public revienne à ses priorités : répondre aux défaillances du marché

Plénière :

Les résultats de la matinée ont été retranscrits sur une fresque qui a été présentée lors de la séance plénière au panel suivant :

- Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et des PME
- Didier HERBERT, Directeur de l'unité « Compétitivité des entreprises, industrie et politiques de croissance », DG Entreprise de la Commission européenne
- Jean-François HERIS, Président de l'Union wallonne des Entreprises
- Philippe GODFROID, Président de l'Union des Classes moyennes

Voici les différents messages qui on émergés de ce débat en plénière devant plus de 150 personnes.

- Image de l'entrepreneur :
 - Philippe GODFROID, Président de l'Union des Classes moyennes, souligne que nombre d'actions dédiées à l'esprit d'entreprendre ont été lancées avec comme résultat une image de l'entrepreneur en constante amélioration ces dernières années.
 - Jean-François HERIS, Président de l'Union wallonne des Entreprises, pense pour sa part qu'il faut commencer très tôt pour changer les mentalités et ainsi améliorer l'image de l'entrepreneur dans la société et valoriser la réussite.
 - Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et des PME, souligne quant à lui qu'il faut non seulement valoriser les PME et les entrepreneurs mais aussi leurs succès. Il ajoute que la création d'entreprises et d'emplois reste au cœur de la stratégie régionale d'aujourd'hui et de demain (PM2022)
 - Didier HERBERT, Directeur de l'unité « Compétitivité des entreprises, industrie et politiques de croissance », de la Commission européenne rappelle que 85 % des emplois nouveaux en Europe sont créés par les PME et qu'à ce

titre il est important de continuer à travailler sur l'image de l'entrepreneur dans la société. En Wallonie, depuis 2008, ce n'est pas moins de plus de 5.000 entreprises qui ont vu le jour.

- Enseignement :
 - Pour Jean-Claude MARCOURT l'enseignement est un facteur crucial de la croissance économique et de la croissance du PIB. Selon lui, il faut améliorer la qualité de l'enseignement et remettre les filières scientifiques et techniques au cœur du développement de l'enseignement. Il rappelle que l'enseignement constituera une priorité du Plan Marshall 2022.
 - Jean-François HERIS propose de valoriser davantage l'enseignement en alternance sur le modèle germanophone.
 - Pour Philippe GODFROID il est important de favoriser le dialogue entre le monde de l'entreprise et l'enseignement.

- Trésorerie
 - Philippe GODFROID souligne que dans le contexte actuel, les petites structures sont en grande difficulté de trésorerie. Les banques refusent un tiers des demandes de crédit des PME (contre un cinquième antérieurement).
 - Didier HERBERT rebondit en rappelant qu'une grande attention doit être portée aux délais de paiement. C'est pourquoi la Directive « retards de paiement » a été adoptée par le Conseil sous Présidence belge est maintenant d'application. Elle oblige les pouvoirs publics à payer dans les 30 jours une fois le marché attribué.
 - Philippe GODFROID insiste pour que les délais de paiement soient réduits à tous les niveaux de pouvoir, surtout au niveau des communes.

- Compétitivité
 - Pour Philippe GODFROID l'industrie a un handicap de compétitivité lié aux cotisations sociales sur le travail.
 - Jean-François HERIS rappelle que les prix de l'énergie augmentent à cause des taxes et des coûts de transport. Il demande un choc de compétitivité en réduisant les coûts salariaux de 20% pour les entreprises soumises à la concurrence.
 - Pour Philippe GODFROID il faut déplacer 6 milliards de coût du travail vers d'autres bases imposables. Il plaide en outre pour une réduction linéaire des charges.
 - Jean-Claude MARCOURT acquiesce sur le fait que le facteur énergie est aussi important que le coût de la main d'œuvre. En ce qui concerne la fiscalité, il faut réduire les disparités entre PME et grandes entreprises. Mieux d'avoir un

système clair et applicable à tous. Cependant, il insiste sur le fait que si on réduit les niches fiscales, il faudra faire attention aux conséquences.

- Jean-Claude MARCOURT salue le Plan européen pour l'industrie de Tajani.

- **Aides / accompagnement :**
 - Pour Philippe GODFROID, il y a beaucoup d'aides publiques mais il est difficile de s'y retrouver et d'accéder à l'information. Selon lui, il faudrait réduire le nombre d'aides et mettre en place un « système de guidance » pour orienter les entreprises parmi les aides. Il rappelle que c'est aussi le rôle des organisations représentant les entreprises (UCM et UWE)
 - Pour Jean-Claude MARCOURT on peut réduire le nombre d'aides, comme on vient de le faire pour les zones franches. Un screening des aides peut être fait pour identifier celles qui ne seraient plus utiles au développement des PME. En ce qui concerne la lisibilité des aides, le Ministre rappelle que l'administration et l'AEI ont déjà beaucoup avancé sur le sujet mais que l'effort doit être poursuivi.
 - Didier HERBERT souligne qu'il est important d'éviter « l'effet d'arrosoir » et de cibler les aides en fonction d'objectifs précis.
 - Jean-François HERIS souligne en guise de conclusion que les PME veulent mieux d'Etat, pas moins d'Etat. Il demande un système administratif moins complexe.

- **Prochaines étapes :**

L'ensemble des propositions et des conclusions ont été triées en fonction des compétences régionales. Ensuite, celles qui relèvent du champ du SBA wallon ont été analysées par le Comité de Pilotage du Small Business Act. Cet organe, regroupant tous les acteurs publics concernés par la politique PME et présidé par l'Envoyé PME wallon, désignera au besoin une organisation pilote afin de faire avancer chaque dossier en particulier. Un monitoring régulier permettra de présenter les résultats concrets émanant de ce Parlement des PME 2013 lors de futures éditions.